

Unification des dossiers des attentats du Bardo et de Sousse

jeudi 13 juillet 2017, par [Thémis](#)

le journal Achourouk, dans son édition d'aujourd'hui 13 juillet 2017, la Chambre criminelle près le tribunal de première instance de Tunis, spécialisée dans les affaires terroristes, a décidé de reporter le Procès de l'attentat de Bardo au 31 octobre 2017. Ce dernier aura lieu le même jour que celui de l'attentat contre l'hôtel Impérial Marhaba à Sousse.

Cette décision a été prise à la demande du comité de défense des accusés dans le cadre des deux affaires. En effet, le tribunal a révélé que les accusés sont les mêmes dans les deux affaires. Il a été donc jugé nécessaire d'unifier les deux dossiers afin de pouvoir préserver la vérité d'autant plus que les deux attentats terroristes ayant ciblé le musée de Bardo et l'hôtel Impérial à Sousse ont été exécutés de la même manière.

Il est à rappeler que la Cour criminelle a procédé mercredi 12 juillet 2017 à l'examen de l'affaire de l'attentat contre le musée du Bardo un certain 18 mars 2015 en présence de l'ensemble des suspects. Ces derniers dont le nombre s'élève à 22 personnes ont tous comparu devant le juge en état de détention.

Date : 13/07/2017

Auteur : la Rédaction

Source : Réalités